

Le Maroc signe 9 conventions destinées à stimuler son agriculture

L'Etat marocain a procédé, dans le cadre de la 7ème édition des assises de l'agriculture qui se déroule à Meknès, à la signature de 9 conventions destinées à donner un coup de fouet à son secteur agricole. Ces conventions portent sur des programmes s'étendant généralement sur une période de six ans et sont relatives, entre autres, à l'arboriculture, l'élevage, la production céréalière ou encore la recherche agricole.

Ainsi, la première convention a porté sur la mise en place d'un programme de garantie multirisque destiné à l'indemnisation des producteurs en cas de sinistres climatiques comme le gel, les vents violents ou encore les hautes températures.

Dans le cadre de la seconde convention, les producteurs de viandes rouges eux, verront à l'horizon 2020, la création de plus de 80 000 emplois supplémentaires et une hausse de la production qui atteindra 612 000 tonnes contre les 490 000 tonnes enregistrés actuellement.

Le troisième accord lui, permettra de faire passer le nombre d'exploitants agricoles appartenant à une coopérative de 250 000 individus à 1 000 000, par le biais de la création de 15 000 coopératives.

Liant le Mali au royaume, la quatrième convention permettra aux investisseurs marocains de disposer d'une superficie de 10 000 hectares en zone Office du Niger qu'ils exploiteront et mettront en valeur, en bénéficiant d'avantages fiscaux comme l'exonération de droits de douanes, de TVA et d'impôts.

Grâce au cinquième accord, les producteurs marocains disposeront d'une plateforme de vente en ligne de produits du terroir.

De 0,25% du PIB du royaume, le budget de la recherche agricole marocaine passera à 0,32% d'ici 2020, et le nombre de chercheurs que possède actuellement le pays doublera à la même échéance, si les termes de la sixième convention étaient respectés.

D'après MAP, le septième accord qui lie le royaume à la FAO vise à « *définir un cadre général de partenariat afin de mettre en œuvre des actions de coopération Sud-Sud en faveur du continent africain et à octroyer au moins 1 million de dollars américains alimentés au moyen de dons annuels échelonnés de 2014 à 2020, provenant du gouvernement et du secteur privé marocains.* »

Les deux derniers accords visent d'une part l'amélioration des rendements rizicoles du Maroc et l'augmentation des superficies exploitées et, d'autre part, « *la mise à la disposition par le groupe Crédit agricole d'un montant de 25 milliards de dirhams pour l'accompagnement du Plan Maroc Vert* ».

Source : <http://www.agenceecofin.com/gestion-publique/2504-19530-le-maroc-signe-9-conventions-destinees-a-stimuler-son-agriculture> (25/04/2014)